

Conseil communal du 27 août 2013

L'ordre du jour de la séance du mardi 27 août est léger et lourd à la fois :

Séance publique : 20 points

Huis Clos : 17 points

La préparation à cette séance a été menée par les 3 conseillers communaux (Sophie Vandeloise, Anne Beghin et Philippe Lorsignol) et Philippe Goubau.

Ce conseil de fin août inaugure la rentrée politique. Et cette rentrée à Genappe semble bien morose. C'est avec un goût amer que nous rédigeons cette chronique.

- 20 petits points à l'ordre du jour, 20 petits points seulement,
- La démission d'un échevin, démission après moins de 9 mois de l'installation du conseil communal,
- Le remplacement peu convaincant de cet échevin,
- L'absence de projets forts, d'initiative, d'innovation,
- Pas un seul point sur l'école, à 6 jours de la rentrée des classes.

Bref, le peu de points à l'ordre du jour de cette séance du conseil communal traduit une gestion communale « à la petite semaine ». Ecolo déplore un manque d'audace, d'ambition, de vision. Aucun projet n'est présenté, aucune idée forte n'est soumise lors de ce conseil.

Mais pour nous mettre du baume au cœur, nous avons eu la chance d'accueillir les scouts du Lothier qui sont venus nous présenter avec de magnifiques photos en support de leur exposé leur voyage en Sibérie. Présentation pour remercier le conseil d'avoir voté oui en faveur d'un subside pour leur camp. On n'a rien sans rien. Quand on sait que le subside s'élevait à 150 euros, il y a de quoi rire, pleurer. Ca pose question en tous cas. Autant d'autosatisfaction pour une somme si maigrichonne.

Ecolo Genappe intervient particulièrement sur les points suivants durant cette séance, la plus courte de ces 8 derniers mois :

Point 1 : Démission d'Etienne Legrand en tant que conseiller et qu'échevin

Ay regard des diverses déclarations dans la presse, la démission d'Etienne Legrand n'était pas encore confirmée à la veille du conseil communal. Beaucoup d'hésitations, beaucoup d'agitations, beaucoup de bruits de couloirs dans les 10 jours qui ont précédé le conseil.

Le mardi 27 août 2013, après 13 ans de travail au profit de la ville et des citoyens de Genappe, Etienne Legrand confirme sa démission.

Après avoir vivement remercié ce dernier, Ecolo, en la personne de Philippe Lorsignol, intervient avec franchise :

- En ces temps difficiles pour l'échevin des travaux (problèmes de santé, décès de son père, etc), le collègue ne se devait-il pas de soutenir davantage Etienne Legrand ?

- Il est évident que Etienne Legrand nommé 1^{er} échevin n'a jamais pu en assurer les attributions lors des absences du bourgmestre notamment. Ce qui, souligne Philippe, n'est ni très démocratique ni très respectueux.
- La démission hésitante d'Etienne Legrand traduit un réel malaise au sein de la majorité MR : désaccords, disputes, tensions, coalitions, etc. Tout cela après moins d'un an des dernières élections communales !
- Ecolo tient à souligner qu'Etienne Legrand est un « bon » échevin des travaux et que se séparer de lui est dommageable pour la commune.

Le bourgmestre se montre avare en explications et longs discours. Il coupe le débat en confirmant que « la Majorité se porte bien monsieur Lorisgnol. Merci ». A force de le répéter...

« Il n'y a pas de débat à mener en cas de démission. Nous prenons acte de la démission. Voilà . Nous pouvons passer au point suivant » explique le bourgmestre.

Etienne Legrand quitte la pièce. Pas de cadeau. La page est tournée. La majorité peut continuer son travail. Presque comme si de rien n'était.

Point 3 : Adoption de l'avenant au pacte de majorité issu des élections communales d'octobre 2012 et prestation de serment d'un échevin, Christophe Hayet.

Ecolo Genappe s'abstient. Le remplacement d'Etienne Legrand par Christophe Hayet signifie trois choses pour le groupe Ecolo :

- Un risque d'immobilisme, d'inertie pour les années à venir.
- Les choix des électeurs MR sont-ils respectés ? Qu'est-ce qui motive le choix de monsieur Hayet alors qu'en nombre de voix il y avait 7 candidats avant lui ? Ecolo s'étonne. Monsieur Couronné nous rassure : les autres candidats MR qui pouvaient prétendre au poste étaient, chacun, indisponibles. Nous souhaitons bonne chance à monsieur Hayet. Seul candidat disponible donc.
- Le manque d'ouverture de la majorité aux autres formations politiques dans le cadre de ce remplacement confirme le repli sur soi du MR de Genappe: rien n'empêchait la majorité d'ouvrir aux autres partis en vue du choix d'un nouvel échevin. « Pourquoi ne pas avoir saisi l'occasion d'ouvrir ? » demande Philippe Lorisgnol. Par ailleurs la majorité aurait pu aussi redistribuer les « cartes », les matières au sein de ses membres.

Le bourgmestre coupe court. « Le débat a eu lieu au sein du MR. Le vote s'est fait à l'unanimité ».

Point 7 : Petits marchés divers inscrits au budget initial et à la première modification budgétaire du budget extraordinaire 2013.

Passage de 5500 à 8500 euros pour les marchés publics. Cette décision relève d'un arrêté royal datant de janvier 2013. « On reprend le montant exigé par l'arrêté royal ». Ecolo souligne qu'il s'agit d'une augmentation importante.

Point 12: Règlement de taxe sur les pylônes ou mâts affectés à un système global de communication mobile-, exercice 2013-Non enrôlement-Prise d'acte

Sophie Vandeloise demande des explications. A lire le dossier il y a un évident manque à gagner pour la commune. De combien est-il demande –t-elle? D'après le bourgmestre il s'agit d'un manque de 7500 euros par opérateur et sur la commune nous avons deux opérateurs, soit 15 000 euros. D'après le PS les taxes se font plutôt par pylone. Le manque à gagner serait alors plus important. Toujours d'après le PS, la province et la majorité des autres communes enrôlent cette taxe !

L'avocat de la ville a conseillé de ne pas porter l'affaire en justice. Cela coûterait trop cher.

Point 14 Travaux : marché de fournitures- Marché de remplacement des bruleurs de mazout en bruleurs gaz de ville des Ateliers du Léz'arts- Approbation des conditions et du mode de passation.

Ecolo souhaite des explications.

Ecolo s'étonne en effet :

- La chaudière n'est pas vieille (10 ans)...et déjà il faut remplacer les bruleurs. Est-ce que une nouvelle fois encore cela ne traduit pas un problème de maintenance pour les installations communales ?
- Ne faudrait-il pas avoir une vision globale des aménagements du pôle culturel (qui pour rappel est d'après le bourgmestre lui même « Le projet de la législature ») ? Pourquoi ne pas penser de manière globale les aménagements des Léz'arts avec ceux qui auront lieu dans les anciens locaux de la police ? « On répond à une urgence, en attendant une réflexion globale, via un bureau d'étude, sur l'ensemble des bâtiments du pôle culturel » souligne Vincent Girboux, en charge de la Jeunesse et de la culture.
- Enfin le passage au Gaz ne va pas diminuer la consommation...

Point 15: Marchés de services – Mise en œuvre d'un système de télé-relève pour les différentes cuves de la ville- approbation des conditions et mode de passation

Marianne Janssens, en charge du développement durable nous demande d'approuver cette dépense de 18 kits de télé-relève. Cela fait suite à un audit mené à l'initiative du conseiller en énergie de la ville. Ecolo vote pour.

Point 17 : Contrat rivière, programme d'action 2014-2016- Engagements de la ville de Genappe- Approbation

Nous estimons que les actions proposées sont fortes et pertinentes...mais des questions se posent quant aux opérateurs de ces différentes actions ? Environnement Dyle et ses bénévoles ne sont-ils pas trop souvent mis à contribution souligne Sophie Vandeloise, qui demande à ce que la commune intervienne un peu plus.

Demande d'explication concernant l'assainissement des eaux usées. « Il reste Bousval, où les travaux sont en cours. Les nouvelles habitations doivent installer un système d'épuration individuel et pour les maisons existantes les installations se font au fur et à mesure des demandes d'urbanisme. Les pompes de relevage seront à charge des habitants concernés. » nous répond le Bourgmestre. Nous n'avons pas eu de réponse quant au contrôle du bon fonctionnement de ces pompes.

Par ailleurs, elle fait référence à la commune de Jodoigne qui a mené des actions intéressantes dont Genappe pourrait s'inspirer quant à la gestion des inondations et de leurs conséquences.

Enfin tout n'est pas clair dans le dossier et la présentation des actions, notamment au niveau de l'intervention de Geodex par rapport aux points noirs.

Point 18 : Affiliation au service provincial de santé-Avenant n°2 à la convention cadre entre la province du Brabant wallon et la ville de Genappe-Proposition

Ecolo Genappe est bien sûr d'accord avec cette affiliation et cet avenant. La promotion de la santé est obligatoire et l'affiliation des écoles à un service de promotion de la santé aussi ! Toutefois nous souhaitons rebondir sur une question plus large explique Anne Beghin: Quels sont les projets en lien avec la santé ; la promotion de la santé mais aussi du sport et de l'alimentation saine au sein des écoles ? C'est une question importante pour notre groupe et nous souhaitons avoir des réponses . Madame Bury, échevine de l'enseignement assure que tous les projets et nouveautés en lien avec nos écoles seront présentés en séance prochaine. Nous serons très vigilants lors du conseil de fin septembre.

Point 19. Ecolo Genappe intervient dans les divers :

En juillet, suite à un incident (odeur de gaz) dans la crèche des Crawanes, Ecolo, via Sophie Vandeloise, tient à souligner des manquements interpellants dans la gestion de ce type de problème et tient à demander davantage de clarté quant aux procédures d'évacuation et de protection dans les bâtiments publics, en priorité les bâtiments tels que crèches et écoles. L'évacuation des enfants présents a eu lieu assez rapidement mais de manière trop peu concertée entre les acteurs et avec la puéricultrice. Elle souligne aussi le manque de prise en charge après coup de celle-ci.

Le bourgmestre et l'échevine de la petite enfance souhaitent que ce genre de problème soient traités directement via leur permanence. Marianne Janssens se dit suffisamment disponible et à l'écoute.

Nous demandons que notre demande d'améliorer les procédures d'évacuation soit entendue.

Quant aux exercices incendie...nous sommes rassurés. Ils ont lieu très régulièrement nous explique-t-on.

Point 20 : Procès-verbal de la séance de juin 2013

Anne Beghin souligne deux manquements/observations quant au PV de la séance de juin, insuffisamment fidèle aux positions exprimées par le groupe Ecolo :

- Concernant l'aide aux associations, nous avons demandé des précisions quant aux critères et conditions d'attributions des subsides. Nous n'avons pas reçu de réponses à ce jour. Monsieur Courroné ne comprend pas la demande et assure qu'il est ingérable d'établir un règlement. Les seules règles claires concernent les clubs sportifs, le montant des subsides est alors fonction du nombre de membres explique Hector Tubiermont. Anne Beghin souligne qu'il est difficile de comprendre en fonction de quoi les montants attribués sont si diversifiés. D'autre part il est difficile aussi de comprendre les motivations de certains refus de subsides. Surtout quand pour seule réponse on obtient « Nous n'avons pas tenu compte de la demande . »(conseil communal de janvier 2013)
- Concernant l'activité proposée par la commune pour la fête de la fédéartion Walonie-Bruxelles (pour rappel : une journée à Disneyland Paris est proposée pour 60 euros), nous ne retrouvons pas dans le PV l'entièreté de notre argumentation en défaveur de cette activité. En effet si nous avons souligné l'inadéquation totale de l'activité proposée avec les fêtes du 27 septembre, nous avons aussi souligné le caractère élitiste de la proposition de l'échevinat du tourisme (60 euros / personne) !

Le mot qui exprime le mieux ce conseil communal est le mot morosité.